

« Géopolitique de l'espace » : les contours d'une sécurité collective

Le livre de la chercheuse Florence Gaillard-Sborowsky rappelle les nombreux enjeux que représente l'espace extra-atmosphérique, notamment pour les grandes puissances.

Par Marc Semo

Hier à 05h00

 Lecture 2 min

 Article réservé aux abonnés |  [Offrir](#)

L'espace est le front invisible de la guerre en Ukraine, peu spectaculaire mais crucial, comme on l'a vu dès les premiers jours de l'agression russe. L'accès à la constellation de satellites Starlink offert par Elon Musk aux combattants ukrainiens a en effet joué un rôle essentiel dans la résistance. C'était un rappel des réalités. L'espace extra-atmosphérique représente aujourd'hui plus que jamais un enjeu stratégique, à la fois lieu de compétition, de contestation, mais également de plus en plus d'affrontements entre les grandes puissances qui y ont accès.

« La sécurité spatiale est transversale dans la mesure où elle est à la fois affaire de sécurité nationale (vulnérabilité des systèmes exacerbée par une dépendance accrue aux applications, moyens spatiaux multiplicateurs de force, etc.) et de sécurité internationale (guerre dans l'espace...) », relève Florence Gaillard-Sborowsky, chargée des questions spatiales à la Fondation pour la recherche stratégique, dans son livre *Géopolitique de l'espace. A la recherche d'une sécurité spatiale*, qu'elle centre à raison sur la question de la sécurité spatiale.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ



ecofi Actifs pour le futur

“ Vos investissements peuvent être **ESSENTIELS** pour l'avenir ”

Découvrez comment...

AGIR 

Le premier défi d'une telle approche est celle de la définition : qu'est-ce que l'espace extra-atmosphérique ? Experts et acteurs du spatial estiment qu'il commence à une altitude de quelque cent kilomètres, là où, souligne Florence

Gaillard-Sborowsky, « *les forces orbitales dynamiques deviennent plus importantes que les forces aérodynamiques* ».

Extrême densification

Longtemps aussi il aurait semblé incongru d'évoquer une géopolitique de l'espace, considéré comme un bien commun de l'humanité. Et reconnu comme tel par le traité de l'espace de 1967, ratifié par la quasi-totalité des Etats, dans lequel il est écrit à l'article 2 qu'il ne peut faire l'objet d'aucune appropriation nationale, comme c'est le cas pour la Lune et les planètes.

La donne a radicalement changé avec la relance de la course à l'espace dès la fin des années 1990 et la prise de conscience de l'importance croissante des données fournies par les satellites, qui constituent des enjeux militaires. Si le traité de 1967 interdit en effet l'installation dans l'espace d'armes de destruction massive, il n'empêche pas sa militarisation croissante. A cela s'ajoute une exploitation commerciale poussée avec le lancement depuis 1957 de quelque 14 200 satellites en orbite basse ou géostationnaire dont plus de la moitié sont encore opérationnels.

Lire aussi l'analyse :

L'extrême densification de l'espace et les dangers représentés par les débris de vieux satellites détruits sont aujourd'hui un défi majeur. Rien ne serait plus logique, dès lors, que de promouvoir une approche de sécurité collective fondée sur la conscience d'une commune vulnérabilité.

Mais l'heure est plutôt à une relance acharnée de la compétition spatiale, notamment de la course à la Lune, avec une bonne longueur d'avance pour le programme Artemis des Américains, associés à vingt-huit pays, dont la France. L'ambition est de déposer en 2025 deux astronautes, dont au moins une femme, sur le sol lunaire.

¶ « **Géopolitique de l'espace, à la recherche d'une sécurité spatiale** », de Florence Gaillard-Sborowsky, Le Cavalier bleu, 208 pages, 20 euros.

